

CONSTRUIRE L'ÉQUITÉ TERRITORIALE DE LA TUNISIE

paysage et aménagement du territoire, les dimensions cachées de la Révolution

Colloque interdisciplinaire - Cité des Sciences à Tunis, 17 et 18 novembre 2011

Béchir RIADH, Mongi SGHAIER, Saïd M. DHIFALLAH et Nadia OUNALLI

La disparité régionale en Tunisie, une analyse sur les réalisations des Objectifs du millénaire pour le développement

Depuis les années 80, la renaissance de l'intérêt accordé aux problèmes environnementaux, dans un contexte de dynamique socio-économique et démographique très vive, a suscité l'émergence de nouvelles interrogations tout autant doctrinales, conceptuelles, méthodologiques que décisionnelles. Dans ce contexte, la Tunisie a intégré les principes de durabilité du développement dans ses politiques nationales qui visent principalement l'amélioration des conditions de vie de la population. En effet, de nos jours, la notion du développement durable et ses objectifs, dont principalement la réduction de la pauvreté, se présente d'une façon presque régulière dans les politiques de développement des pays du monde. Pour cela, l'Organisation des Nations Unies a encouragé les projets de coopération internationale qui ont pour objectif d'assurer le développement durable et par conséquent l'amélioration du niveau de vie des populations. Cette coopération s'observe par exemple dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) adoptés en 2000. En Tunisie, plusieurs études et travaux de recherche ont été menés dans le cadre d'analyse de la notion des stratégies et indicateurs du développement (Sandron et Sghaier, 2000 ; Picouet et al, 2004 ; ONU, 2004 ; Soussi, 2009 ; Belhédi A., 1992; 1996; 1998; 2005 et Elloumi, 2006).

«Chaque pays a besoin de régions compétitives et dynamiques pour atteindre ses objectifs économiques et sociaux. Le développement régional est un complément indispensable aux politiques macroéconomiques», c'est ce que déclare l'Organisation de Coopération et de Développement Economique pour montrer l'importance d'un développement intégré et global. Aujourd'hui, le déséquilibre régional, l'exclusion liée à la ruralité, le partage inégal des richesses ont été la grande révélation de la Révolution tunisienne en Janvier 2011. En effet, le soulèvement populaire qui a abouti à la chute du régime de Ben Ali est parti des villes tunisiennes défavorisées, d'abord celles du Sud entre 2008 et 2010 (région du bassin minier de Sud-ouest Gafsa puis villes frontalières de Sud-est Ben Guerdane et Médenine) et plus récemment, celles du Centre-ouest (Sidi Bouzid, Kasserine, Menzel Bouzaïane, Thala), du Nord-ouest (Kef, Jendouba). Ainsi, depuis des décennies, le développement du littoral en Tunisie a été préféré à celui de l'Ouest du pays. Les infrastructures routières étaient construites prioritairement pour relier la capitale avec les régions de l'Est, en particulier le Centre-Est. Aussi, le Grand Tunis et l'Est de la Tunisie, concentrent les industries à haute valeur ajoutée (tourisme, textile, etc.), génératrices d'emplois. L'activité de l'Ouest de la Tunisie étant principalement tournée vers l'agriculture, les créations d'emplois dans ce territoire sont donc très réduites, ce qui favorise un exode d'une partie de la population, vers l'Est ou la capitale.

Ce papier propose ainsi de faire apparaître en appliquant la méthode d'Analyse en Composantes Principales (ACP) la disparité entre les gouvernorats du pays. Ainsi, une étude comparative de ces régions sera menée, tout en se référant aux Objectifs du Millénaire pour le Développement ratifiés par la Tunisie. Dans ce travail, l'objectif de l'utilisation de l'ACP est de montrer le groupe des gouvernorats les moins développés en Tunisie. Pour cela, ce papier utilise les données de l'Institut national de la statistique pour les deux années 2000 et 2005 relatives à un ensemble d'indicateurs régionaux. Ainsi, et en se basant sur l'article d'Antony et Rao (2007) et Belhédi A. (1998), nous procédons à la construction d'un indice qu'on appellera « indice composite de sous-développement » pour chaque gouvernorat de la Tunisie. Cet indice se base sur la réalisation régionale des objectifs du millénaire pour le développement. Une fois l'indice de sous développement calculé, nous serons capable de relever les différentes interprétations et implications des résultats, ainsi que de faire les comparaisons entre les gouvernorats, afin de présenter les régions pauvres et sous-développées.